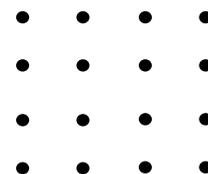


2<sup>e</sup> édition



# ÉCHO DU VENT



Année 2023-2024



ÉCOLE DES  
QUATRE-VENTS

# Dates importantes



Bonjour chers parents,

Voici quelques dates importantes :

20 octobre : journée pédagogique

31 octobre : Halloween

- Infos à venir par les enseignants

10 et 13 novembre : journées pédagogiques

10 novembre en soirée : rencontres de parents pour le bulletin

13 novembre en matinée : rencontres de parents pour le bulletin

- Infos à venir par les enseignants

14 novembre : conseil d'établissement

# Dates de rencontre du Conseil d'établissement



## Assemblée générale annuelle

5 septembre

26 septembre

14 novembre

12 décembre

30 janvier

19 mars

23 avril

21 mai

Si vous avez un point à proposer en tant que membre du public, joindre le secrétariat [quatre-vents@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:quatre-vents@cssdn.gouv.qc.ca)

# Aménagement de la cour d'école

## Sécurité aux abords de l'école



Les démarches se poursuivent en collaboration avec les services des ressources matérielles du centre de services scolaire, Accès transports viables et l'Unité régionale de loisir et de sport pour l'aménagement de la cour d'école et la sécurité aux abords de l'école. Des soumissions sont en cours. Des sources de financement sont aussi parmi les réflexions.

Le conseil d'établissement ainsi qu'un comité de parents travaillent sans relâche aux avancées dans ce dossier en collaboration avec le personnel scolaire.

On aménage une cour de maison et les factures sont salées, imaginez une belle grande cour d'école comme la nôtre... La responsabilité d'aménagement appartient à l'école. Bientôt, vous verrez des bancs et des tables apparaître!

# Circulation aux abords de l'école

## Merci de votre collaboration!



### HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE

L'heure d'arrivée le matin est entre **7 h 45 et 7 h 55** à l'exception des élèves qui fréquentent le service de garde. Le midi, l'heure d'arrivée se situe entre **12 h 40 et 12 h 45** pour les élèves qui dinent à l'extérieur de l'école.

À noter qu'**aucune surveillance** n'est assurée avant ces heures pour les élèves concernés. Donc, si votre enfant doit arriver avant 7 h 45 et 12 h 40, vous devez l'inscrire au service de garde, car il est interdit pour lui de venir s'amuser dans la cour avant la période où il y a de la surveillance. **C'est une question de sécurité.**

**Si votre enfant fréquente le service de garde, il doit entrer par la porte principale de l'école le matin.**

**Si votre enfant ne fréquente pas le service de garde, vous devez le faire descendre sur la rue Roger près du sentier ou sur la rue Gingras afin qu'il se rende sur la cour aux heures mentionnées plus haut.**

**Après 7 h 30, il est souhaitable de ne pas entrer dans le stationnement du personnel avec votre voiture.**

# Vêtements adaptés, identifiés



Nous vous invitons à fournir à votre enfant des vêtements appropriés à la température fraîche du matin et celle plus chaude de l'après-midi. Il est plus facile d'enlever certains vêtements, par exemple une veste, parce qu'il fait chaud. Il est aussi important d'identifier chacun des vêtements de votre enfant. Il arrive régulièrement que le personnel retrouve des vêtements non réclamés. À l'école, nous leur rappelons de ranger adéquatement les effets personnels afin d'éviter les pertes ou les rachats durant la saison.

Aussi, à l'intérieur, les chandails doivent couvrir le ventre. Les vêtements du haut et du bas doivent se superposer en tout temps. Des chaussures sécuritaires sont exigées en tout temps. Les vêtements et accessoires inadéquats ou à connotation violente ne seront pas tolérés.

Si votre enfant perd un objet, il est toujours possible pour lui d'aller vérifier dans l'entrée principale de l'école, sur les tablettes.

# Ergothérapie – Des conseils pour tous



Vous retrouverez en pièce jointe un guide [Ergonomie du sac à dos version courte.pdf](#) pour l'ajustement et le chargement du sac à dos.

Les enseignants ont reçu cette information et sont sensibilisés à penser au matériel à faire transporter. Il arrive cependant que certains enfants aiment en transporter plus du cas. À vous de jouer et de leur demander d'apporter uniquement le nécessaire d'une journée à l'autre.

Aussi, les articles de la maison qui ne faisaient pas partie de la liste scolaire doivent rester à la maison. Ces articles sont souvent des sources de distraction ou de conflit avec les pairs.

Merci de votre collaboration et bonne lecture!

**Voir la pièce jointe**

# Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire



Nous vous présentons, en pièce jointe, le plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire.

Un comité travaille de concert avec les services éducatifs afin d'ajuster la gestion des écarts de conduite de manière positive. Au cours de l'année, avec l'équipe-école, ils feront évoluer la documentation disponible afin que les enfants continuent à se développer, à construire leur identité dans un milieu qui soit sain et sécuritaire. Voici des exemples d'actions :

- Enseignement explicite des comportements attendus
- Renforcement des comportements positifs
- Développement des compétences socioémotionnelles
- Engagement des élèves dans la vie scolaire

**Voir la pièce jointe**

# Réseaux sociaux



En 2023-2024, les réseaux sociaux sont partout!

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que pour se créer un compte, il faut avoir 13 ans.

Par conséquent, les incidents vécus par les élèves de l'école n'appartiennent pas au milieu scolaire, si certains d'entre eux ont quand même un compte quelque part.

Si votre enfant est touché par une problématique liée aux réseaux sociaux, vous pourrez demander de l'aide au service de police pour avoir une médiation de quartier ou vous pourrez recourir à des services en signalant le 811. Merci de votre compréhension!

# Ouverture de la bibliothèque...



La bibliothèque ouvrira ses portes dans la semaine du 23 octobre avec une équipe de bénévoles prête à éveiller le goût de la lecture chez les petits et à le stimuler chez les autres.

Après quelques années à ne pas pouvoir fréquenter ce lieu de développement des savoirs, les élèves pourront y retourner en allant fouiner dans les rayons pour faire des choix de livres pour le plaisir de lire!

Votre collaboration sera nécessaire pour respecter les dates de retour. Si votre enfant ne rapporte pas son ou ses livres, il ne pourra pas faire un nouvel emprunt. Régulièrement, nous allons faire des rappels aux familles qui ont auront 1 ou 2 livres en retard. S'ils ne sont pas retournés, ils seront facturés.

Un énorme merci aux bénévoles qui ont travaillé très fort depuis le mois de juillet pour classer tous les livres et mettre de la vie dans ce local qui sert aussi de salle du personnel... et de local de musique quelques fois!

Merci à mesdames Josette, Isabelle, Maryse, Cynthia, Annie et Nicole ainsi qu'à M. Jean-Claude qui prendront plaisir à accueillir vos enfants!

# Mozdik sur votre cellulaire



Nous vous invitons à télécharger l'application Mozdik sur votre téléphone cellulaire afin de recevoir les notifications du milieu scolaire.

Au cours de la 1<sup>re</sup> étape, le personnel enverra des observations positives sur le comportement. Ces rétroactions vous permettront de suivre l'adaptation de votre enfant à sa nouvelle classe et permettront aussi de l'encourager à poursuivre.



# Déclarer les absences/retards par Mozaïk



Lorsque votre enfant est absent ou est en retard, il est nécessaire de motiver son absence via la plateforme Mozaïk afin de connaître le motif et la durée de son absence. Il est aussi possible de le faire en téléphonant au secrétariat de l'école ou par courriel.

Si votre enfant doit quitter l'école au courant de la journée, SVP, aviser le secrétariat de l'école dès le matin afin que nous puissions prévenir les personnes concernées et faire préparer votre enfant au moment opportun.

Si vous téléphonez avant 8 h le matin, nous vous invitons à laisser votre message sur la boîte vocale de l'école en composant le 418 888-0507 poste 0.



**Bienveillance**  
**Estime de soi**  
**Dépassement**

# Responsable d'école



Lorsque la direction s'absente pour une courte période ou pour une plus longue période, c'est la responsable de l'école qui prend le relais.

À l'École des Quatre-Vents, la responsable est madame Mélanie Poulin, enseignante de 1re année.

En l'absence de la direction, la responsable assume certaines responsabilités sous l'autorité de la direction.

Par conséquent, il pourrait arriver que ce soit elle qui communique avec vous ou qu'elle soit la personne de référence si quelque chose survient.

Merci à madame Mélanie pour son implication!

# Récupération piles et cartouches d'encre



En collaboration avec la ville, nous collectons les piles et les cartouches d'encre.

Elles seront recyclées adéquatement à l'écocentre.

Bien vouloir les laisser au poste d'accueil du service de garde ou au secrétariat.

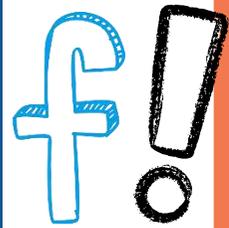
Merci!

# Nous suivre...



Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs

Québec 



École des Quatre-Vents  
Site du Centre de services scolaire des Navigateurs  
<https://cssdn.gouv.qc.ca/quatrevents/>



Ordre du jour et  
procès-verbal de  
chacun des CE

Facebook de l'École des Quatre-Vents  
<https://www.facebook.com/ecoledesquatrevents/>

Centre de services scolaire des Navigateurs  
<https://cssdn.gouv.qc.ca/>



ÉCOLE DES  
QUATRE-  
VENTS



S'engager,  
apprendre  
et s'épanouir



**Au plaisir de vous rencontrer,**

**Lyse Saint-Pierre, directrice**

**École des Quatre-Vents**

35, rue Roger

Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

418 888-0507

Secrétaire : Martine Savard

[quatre-vents@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:quatre-vents@cssdn.gouv.qc.ca)

**Service de garde**

418 888-0507 #19040

Technicienne : Sonya Baril

[service-garde.quatre-vents@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:service-garde.quatre-vents@cssdn.gouv.qc.ca)